

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT POUR L'EXERCICE 2016

J'ai le plaisir de vous présenter mon premier rapport des activités de la municipalité de Saint-Aubert pour l'année 2016.

RÉSULTATS FINANCIERS 2015

Les états financiers au 31 décembre 2015, préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, indiquent qu'ils représentent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2015. Ils illustrent un déficit comptable de l'exercice de l'ordre de 7 352\$. Ce dépassement est le résultat de la comptabilisation d'immobilisations de projets qui n'étaient pas terminés et non financés au 31 décembre 2015. Une correction sera apportée aux états financiers de l'exercice 2016.

RÉSULTATS POUR L'EXERCICE 2016

Pour l'exercice actuel, il est difficile de dresser un état des résultats valable. En effet, certaines dépenses ont été effectuées sans être budgétées ou encore elles ont dépassé les budgets. À titre d'exemple, les frais juridiques engagés afin de permettre à la municipalité d'assurer sa défense dans les causes légales où elle a été impliquée. De plus, la municipalité a dû s'appropriier des fonds placés dans des réserves financières afin de réaliser les travaux de remplacement de la fenestration de l'école Aubert-de-Gaspé sans avoir recours à un règlement d'emprunt. De plus, certaines dépenses ont été financées par une appropriation du surplus accumulé.

Toutefois, nous devrions terminer l'exercice avec des revenus égaux au montant des dépenses.

CONTRATS DONT LA VALEUR EST SUPÉRIEURE À 25 000 \$

Le conseil a accordé en 2016 des contrats dont la valeur égale ou excède la somme de 25 000 \$. Ces contrats peuvent être d'une valeur unique ou composés de différentes factures pour un même fournisseur et dont le total égal ou excède la somme de 25 000 \$.

FOURNISSEUR	MONTANT	RÉFÉRENCE
Les Constructions H.D.F. inc..	65 733 \$	Pavage Rapiéçage mécanisé
MSV Construction inc.	103 053 \$	Réfection - Fenestration (école et salle)
Pétroles JMB	58 035 \$	Fourniture de produits pétroliers
Groupe Ultima inc.	39 749 \$	Assurances générales
Jean Leclerc Excavation inc.	35 677 \$	Réfection - Trottoir - Route 204
SSQ - Groupe financier	52 475 \$	Assurances collectives
Campor Environnement inc.	78 418 \$	Vidange des fosses septiques

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil reçoivent annuellement pour l'exécution de leur mandat, la rémunération suivante: Maire: salaire de la municipalité: 9 278 \$; allocation de dépenses non imposable. Conseillers: salaire de 3 093 \$; allocation de dépenses non imposable de 1 547 \$.

ACTIVITÉS DE 2016 :

Comme vous le savez tous, l'année 2016 a été très active au niveau politique. Dans un intervalle de 6 mois, la municipalité a procédé à quatre périodes de mises en candidature afin de combler des postes du conseil devenus vacants pour différentes raisons. Deux postes ont été comblés par acclamation et deux ont été décidés suite à la tenue d'un scrutin. Actuellement, nous cherchons à retrouver l'harmonie au sein du conseil municipal et à afficher davantage notre côté positif lors de nos décisions. Ce changement d'attitude est nécessaire afin de permettre à la municipalité de faire face aux transformations qui attendent le monde municipal au cours des prochaines années, sinon des prochains mois.

Malgré ces changements, il s'est tout de même réalisé certains projets dignes de mention tels :

- Le remplacement de la fenestration de la partie de l'école Aubert-de-Gaspé qui nous appartient. Ces travaux, au montant de 103 053 \$ étaient plus que nécessaires puisque les infiltrations d'eau et de vent causaient des dommages importants depuis plusieurs années à la structure de bois et augmentaient indûment les coûts du chauffage.
- La réfection du trottoir situé sur la Route 204. Celui-ci étant dans un piteux état, ce problème devait être résolu. De plus, la municipalité a profité de l'occasion pour procéder à sa mise aux normes en faisant passer sa largeur de 1,0 mètre à 1,5 mètres. Le coût de réfection de cette structure s'élèvera à 39 582 \$ sans compter la participation des employés des travaux publics. Une subvention, recommandée par le député de la Côte-du-Sud, Monsieur Norbert Morin, d'un montant 15 000 \$ a été allouée par le ministère des Transports du Québec
- L'aménagement de la Place publique de Saint-Aubert en collaboration avec la Corporation de développement communautaire de Saint-Aubert inc. et ses bénévoles, qui y ont investi la majeure partie des coûts de réalisation de ce lieu de rassemblement des citoyens, des touristes et cyclistes de plus en plus présents dans notre région. Cet investissement s'élève conjointement à une somme de 279 854 \$.
- Le magnifique aménagement de la Tour d'observation du lac Trois-Saumons effectué par un Comité de bénévoles ainsi que la participation sporadique d'employés de la municipalité. Au total, la municipalité aura investi, outre une subvention de 50 000 \$ en provenance du Pacte rural du CLD de la MRC de L'Islet, une somme de 163 344 \$.
- Le pavage de certaines sections des routes municipales afin de les rendre plus carrossables ainsi que plusieurs améliorations diverses visant à fournir à la population des services de qualité. Un total d'environ 121 500 \$ aura été investi à cet item au cours de l'année.

ACTIVITÉS DE 2017 :

Au cours des prochaines semaines, le conseil procèdera à l'élaboration des prévisions budgétaires. Cet exercice se devra d'être rigoureux tout en fournissant la capacité de conserver les services offerts malgré les diverses augmentations de coûts hors du contrôle du conseil. Tous les postes seront analysés et questionnés.

Parmi les travaux prévus, notons que l'amélioration du réseau routier sera notre priorité. Supporté par les projets de subvention provenant du Programme de remboursement d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et du Programme d'intervention en infrastructures routières locales, le conseil devrait pouvoir effectuer certains travaux majeurs sur les routes les plus achalandées de la municipalité.

Un autre dossier important pour la municipalité et plus précisément pour le Service des incendies, le conseil étudie présentement la possibilité de construire une caserne incendie. Ce nouveau bâtiment devra permettre un remisage adéquat des camions incendie ainsi que l'aménagement de diverses facilités destinées à l'entraînement et à la formation des pompiers volontaires. Du développement serait à prévoir dans ce dossier au cours de l'exercice 2017.

L'exercice 2017 sera une année d'élection générale où tous les postes seront soumis à une élection par acclamation ou à la suite d'un scrutin. Ce sera à la population d'élire démocratiquement le conseil qui la représentera le plus fidèlement possible pour les quatre prochaines années.

En terminant, je voudrais remercier et féliciter tous les bénévoles qui contribuent à embellir et développer notre municipalité. Vous êtes la richesse de notre collectivité! Je voudrais également formuler un gros merci à tous les membres du conseil pour votre attitude positive ainsi que pour votre goût du travail en équipe. Enfin je voudrais remercier tous les employés municipaux pour les efforts effectués afin de fournir des services de qualité à la population.

Je voudrais vous informer qu'en raison de modifications législatives, il ne sera plus obligatoire de transmettre ce rapport à la population. Cette mesure entrera en vigueur en 2017.

En terminant, je vous informe que le conseil est ouvert à tous commentaires ou suggestions positives en regard de l'administration de la municipalité. N'hésitez pas à nous contacter.

Merci de votre collaboration.

Ghislain Deschênes